

Communication sur le progrès (COP) Janvier 2020 – Janvier 2021

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

A propos de TLF

Nous avons introduit :

- Le Leasing en **1984**, offrant des solutions de financement des entreprises et des professionnels pour l'acquisition des véhicules, équipements et bien immobiliers nécessaires à leurs activités.
- Le Factoring en **1995**, offrant ainsi une solution de financement à court terme permettant aux entreprises, réalisant des ventes ou des prestations de service, de mobiliser de la trésorerie sans attendre l'échéance de règlement convenue avec leurs clients.
- La Location Longue Durée (LLD) en **2004**, à travers notre filiale TUNISIE LLD, pour offrir aux entreprises une solution clé en main de gestion de sa flotte automobile.



Adhésion au pacte Global Compact des Nations Unies

Nous avons adhéré au pacte GLOBAL Compact des Nations Unies en date du 22 Janvier 2020.

A travers cette adhésion, TLF confirme son soutien des dix principes de Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de notre entreprise pour asseoir une culture et une organisation à même de nous assurer que nos financements sont destinés à des projets responsables respectueux des principes de Global Compact d'une manière générale et s'insèrent en particulier dans les objectifs de Développement Durable.



Tunis, le 17 décembre 2020

LETTRE DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Objet : Renouvellement de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

Tunisie Leasing et Factoring (TLF), Etablissement Financier responsable et solidaire, a l'honneur de confirmer le renouvellement de son engagement de soutien aux dix principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'Homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

A travers cet engagement, nous exprimons notre volonté de continuer à placer et appuyer les principes du pacte au cœur de notre stratégie et les intégrer au quotidien dans nos opérations.

Cette démarche s'inscrit dans la politique de notre entreprise pour assoir une culture et une organisation à même de nous assurer que nos financements sont destinés à des projets responsables, respectueux des principes du Global Compact d'une manière générale et s'insèrent en particulier dans les objectifs du Développement Durable.

Nous restons également persuadés que la prise de conscience et l'application de ces principes constituent un levier de développement indispensable pour le maintien et le renforcement de notre position de leader sur le marché.

Par la présente, nous nous engageons à publier annuellement notre rapport de communication et faire part de nos résultats et de l'atteinte de nos objectifs pour assoir les dix principes du Pacte Mondial.

Veillez agréer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de notre parfaite considération.

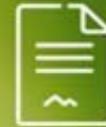
Hichem ZGHAL
Directeur Général

TUNISIE LEASING ET FACTORING - Etablissement Financier, S.A. Au Capital Social De 54.000.000 DT - Identifiant Unique 00314405 - MF 031440 S/P/M/000
Siège social : Immeuble TLF - Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène - mailbox@tlf.com.tn Tél.: 70 132 000 / 31 332 000 - Fax : 71 232 020

Agences :	
Tunis : Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène	Tel 70 132 000
Monastir : Av. De La République, 5000 Monastir	Tel 73 505 041
Djerba : Anglo Av. H. Bourguiba / M. Badra, 4180 Djerba	Tel 75 451 330
Nabeul : 115 Av. Hédi Thameur, 8000 Nabeul	Tel 72 272 605
Sfax : Bld Du 14 Janvier, 3000 Sfax	Tel 74 403 386
Gafsa : Av. Jamel Abdennaceur, 2100 Gafsa	Tel 76 202 061
Sousse : Bld Du 14 Janvier, 4051 Khézama-sousse	Tel 73 273 180
Gabès : 130 Av. Mongi Slim, 6000 Gabès	Tel 75 221 117
Béja : Av. De L'environnement, Centre Médical 9000 Béja	Tel 78 442 663
Bizerte : 2 Rue du Pakistan, 7000 Bizerte	Tel 72 536 310
Sidi Bouzid : Rue De La Poste, 9100 Sidi Bouzid	Tel 76 424 250
Maghnie : 2 4 Rue Ibn Hattoum CS, Maghnie Saint Gobain	Tel 79 297 626



NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE & ENVIRONNEMENTALE



Politique de Développement Durable de TLF

TLF place la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) au cœur de sa stratégie.

La RSE renvoie à toutes les pratiques mises en place pour s'assurer du respect et des principes du Développement durable, c'est-à-dire être économiquement viable, avoir un impact positif sur la société mais aussi mieux respecter l'environnement.

Cette démarche s'est traduite par la mise en place d'une politique volontariste et responsable qui consiste à accompagner proactivement nos clients dans leur transition énergétique et à soutenir le développement des énergies renouvelables.

TLF a mis en place depuis plusieurs années un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) visant la maîtrise des risques environnementaux et sociaux liés aux projets financés par la société. Dans ce cadre, TLF a mis en place des procédures opérationnelles et a dispensé des formations à ses équipes pour garantir que ses financements soient destinés à des projets respectant les normes internationales et la réglementation tunisienne en matière environnementale et sociale.

Rappel des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies



Rappel des axes stratégiques et principes de l'ONU

I. DROITS DE L'HOMME

- Promouvoir et Respecter la protection du Droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- Veiller à ne pas être complice de la violation des droits de l'homme.

II. NORMES DU TRAVAIL

- Respecter le droit d'association et de négociation collective.
- Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Abolir le travail des enfants.
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

III. ENVIRONNEMENT

- Appliquer l'approche de précautions face aux problèmes touchant l'environnement.
- Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

IV. CORRUPTION

- Agir contre la corruption sous toutes ses formes.



DROITS DE L'HOMME



Actions engagées par TLF

I. DROITS DE L'HOMME

Principe1: Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

TLF veille à respecter les droits de l'Homme au sein de son établissement à travers la mise en place d'une cellule dédiée s'occupant à traiter tout genre de réclamation, de harcèlement ou autre motif lié à la violation des droits des employés.

Pour cela, TLF a favorisé la participation à des sessions de formations portant sur le thème des Droits de l'Homme.

Indicateurs:

Participation de TLF à une journée de formation, organisée par le réseau local UNGLOBAL COMPACT, le 18 février 2020.



**Formation organisée par
le réseau local GLOBAL
COMPACT des Nations
Unies, le 18 février 2020.**



Actions engagées par TLF

Dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale, TLF a soutenu l'initiative de l'Université de Tunis El Manar à travers un don de 20 tablettes numériques, au profit des étudiants issus de milieux défavorisés afin de leur permettre de suivre leurs cours à distance en cette période de crise sanitaire liée au Covid-19.

TLF vise à travers cette démarche à permettre à des étudiants issus de milieux défavorisés d'avoir les mêmes chances que leurs camarades dans le suivi des cours.

www.tlf.com.tn



Actions engagées par TLF

En coordination avec l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers, TLF participe à la restauration d'une école primaire située dans une zone défavorisée.



Actions engagées par TLF

Principe2: Veiller à ne pas être complice de la violation des droits de l'homme

- Notre cellule de veille n'a constaté et n'a reçu aucune réclamation de violation des droits de l'homme.
- TLF veille à la protection de la santé de ses employés contre la pandémie Covid-19 en favorisant le travail à distance.

Actions engagées par TLF

Principe2: Veiller à ne pas être complice de la violation des droits de l'homme

COVID-19 PREVENTION

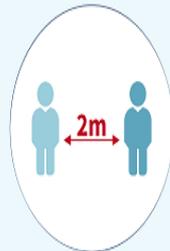
Parce que votre santé est notre priorité, sachez que nous suivons de près l'évolution du Covid-19 et prenons en considération les mesures préventives nécessaires.



Portez votre Masque
ضع قناعك



Désinfectez vos Mains
طهر يديك



Gardez vos Distances
(de 2 m)
حافظ على مسافة 2م



Ne pas dépasser 2 personnes
par ascenseur
لا تتجاوز شخصين في المصعد



STOP

Face à la situation sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19, et depuis la première semaine de sa propagation, TLF a agi pour préserver le droit à la vie et à la santé pour ses employés en optant au mode télétravail afin de réduire la présence physique des employés dans ses locaux et éliminer tout risque de contamination.

TLF a pris également toutes les mesures préventives nécessaires à travers une large campagne de sensibilisation et la mise à disposition de tous les moyens sanitaires.

NORMES DU TRAVAIL



Actions engagées par TLF

II. NORMES DU TRAVAIL

Principe 3: Respecter le droit d'association et de négociation collective

TLF respecte la liberté syndicale au sein de la société et maintient un dialogue permanent avec le bureau syndical.

Indicateurs:

- Nombre de réunions de la Direction avec le bureau syndical : **3**
- Nombre de réunions de la commission consultative de l'entreprise= **3**
- Nombre de réunions du Comité Santé et Sécurité: **5**

Actions engagées par TLF

II. NORMES DU TRAVAIL

Principe 3: Respecter le droit d'association et de négociation collective

TLF appuie l'activité de la Commission Consultative d'Entreprise (CCE) dont la mission principale est la réalisation d'œuvres sociales et des activités de loisirs en faveur de ses collaborateurs (subvention de crédits logement, tickets de restaurant, prime de scolarité, primes à l'occasion de certaines fêtes, location d'une salle de sport, excursions et loisirs, etc.).

Indicateurs:

- Nombre de réunions de la CCE: **3**
- Budget 2020 alloué au fonds social : Dotation annuelle **200 000 TND**

Principe 4: Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Il n'y a aucune forme de travail forcé ou obligatoire au sein de notre société. TLF a procédé durant 2020 à la revue des fiches de fonction et à un bilan des compétences des collaborateurs afin que leurs missions soit plus adaptée à leurs profils et attentes.

TLF favorise également la mobilité en interne.

www.tlf.com.tn

Actions engagées par TLF

II. NORMES DU TRAVAIL

Principe 6: Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

- Favoriser la montée en compétences des Femmes ainsi que leur occupation de postes de responsabilité.
- Absence des réclamations à propos de la discrimination.

Indicateurs:

- Taux du turn over: **4%**
- Pourcentage de l'effectif féminin dans la société: **35%**
- Le taux de féminisation est en évolution continu depuis 5 ans passant de **29%** en 2015 à **35%** en 2020.

Actions engagées par TLF

II. NORMES DU TRAVAIL

Plusieurs efforts ont été également déployés pour préserver la santé des employés, assurer les bonnes conditions de travail et le renforcement des mesures sécuritaires à savoir:

- Engager un médecin de travail (disponible pendant les horaires de travail , les interventions se font selon un calendrier)
- Prise en charge des tests PCR des cas suspects porteurs du virus Covid 19.
- Amélioration de la couverture de l'assurance maladie.
- Renouvellement des circuits de climatisation
- Remplacer les chaises de l'ensemble des employés par sièges ergonomiques selon le modèle recommandé par le médecin de travail,
- Organisation d'une action de formation sur le travail sur écran animée par un cabinet spécialisée dans le domaine médical et hospitalier,



ENVIRONNEMENT



Actions engagées par TLF

III. ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Appliquer l'approche de précautions face aux problèmes touchant l'environnement

TLF a mis en place depuis plusieurs années un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) visant la maîtrise des risques environnementaux et sociaux liés aux projets financés par la société. Dans ce cadre, TLF a mis en place des procédures opérationnelles et a dispensé des formations à ses équipes pour garantir que ses financements soient destinés à des projets respectant les normes internationales et la réglementation tunisienne en matière environnementale et sociale.

Indicateurs:

- Nombre de crédits accordés en 2020 ayant nécessité des diligences ES: **92** dossiers
- Participation de TLF à une formation certifiante à distance sur le financement vert « Application du financement de l'énergie verte MENA » organisé par RENAC pendant 8 semaines.
- Participation à un séminaire organisé par l'APTBEF et UNGC les 20 et 21 février 2020 portant le thème : la RSE dans le secteur financier.

Actions engagées par TLF

III. ENVIRONNEMENT

Principe 8: Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

TLF a développé sa panoplie d'offres de produits dans le but d'encourager sa clientèle à opter pour des investissements moins polluants et moins consommateurs en énergie et à investir dans des équipements de production d'énergie renouvelable. Elle s'est faite assister par des experts dans la conception de ces produits et dans la stratégie de leur commercialisation.

Dans ce contexte et en partenariat avec **GGF**, TLF a mis en place une ligne dédiée au financement de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Cette ligne permet d'offrir aux petites et moyennes entreprises l'opportunité d'améliorer leur compétitivité à travers la réduction de leurs factures énergétiques et de contribuer par conséquent à la réduction des émissions de CO2.

Indicateurs:

- Conception d'un produit de financement des panneaux photovoltaïques (PV)
- Nombre de projets PV financés : **7**

Actions engagées par TLF

III. ENVIRONNEMENT

Principe 9: Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

A l'instar des années précédentes, TLF continue à favoriser un ensemble d'actions permettant:

- **La Réduction de l'utilisation du papier** à travers l'archivage électronique des documents, la gestion électronique des demandes des clients (demandes de financement, etc) et du personnel (demandes de congé, demande de prêts, etc) et la collecte et recyclage du papier.
- **l'Économie d'énergie** en procédant au remplacement de l'éclairage par des lampes économique en Led, l'emploi de l'éclairage par détection de mouvement, la programmation horaire avec interruption automatique de l'éclairage extérieur et de la climatisation.

Indicateurs:

- L'économie annuelle en KWH prévue à réaliser à l'occasion du changement de toutes les lampes est estimée à **20 845 KWH.**



CORRUPTION



Actions engagées par TLF

IV. CORRUPTION

Principe 10: Agir contre la corruption sous toutes ses formes

TLF a mis en place un code de déontologie qui définit une ligne de conduite et des orientations aux collaborateurs pour préserver et consolider la confiance de toutes les parties prenantes.

Ce code vise à développer chez les collaborateurs un comportement exemplaire, respectueux de l'éthique et des principes fondamentaux et professionnels définis par notre société.

Support for UN Day and the UN Global Compact



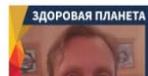
United Nations Global Compact 20 ans Unir les entreprises pour un monde meilleur



Cette année les Nations Unies célèbrent leur 75ème anniversaire, alors que le Global Compact des Nations Unies fête ses 20 ans. Voir plus

Répondez à l'enquête

PARTAGER ENCORE !



Ammouna Ben Salem 4 m • United Nations by Cheerity



GLOBALCOMPACT.UN75.ONLINE Unissons-nous pour bâtir ensemble un monde meilleur

J'aime Commenter Partager

Ammouna Ben Salem 12 m • United Nations by Cheerity



GLOBALCOMPACT.UN75.ONLINE Unissons-nous pour bâtir ensemble un monde meilleur

Actions à entreprendre en 2021

I. DROITS DE L'HOMME

- Mise en place d'outils et de procédures de divulgation touchant les droits de l'homme en gardant l'anonymat
- Sponsorisation d'un événement lié aux droits de l'homme

II. NORMES DU TRAVAIL

- Assurer un milieu de travail sain et sécurisé pour les employés
- Mise en place d'un baromètre RH Annuel mesurant la satisfaction des collaborateurs sur l'ensemble du réseau

III. ENVIRONNEMENT

- Généraliser les travaux relatifs à l'économie d'énergie sur tout le réseau TLF (siège et agences)
- Aménagement des espaces verts au sein des locaux TLF
- Favoriser la dématérialisation de l'information vs l'impression des documents en papier
- Favoriser le financement des projets respectant l'environnement et l'économie énergétique
- Implémentation prévue d'une solution informatique ayant pour objectif d'appuyer notre démarche d'évaluation ES des dossiers de crédit
- Améliorer le suivi des actions à entreprendre pas nos clients dans le domaine ES

Actions à entreprendre 2021

IV. CORRUPTION

- Mise à jour de la cartographie des processus dans un objectif de réduction de risques opérationnels liés aux tentatives de corruption internes et externes
- Mise en place d'outils et de procédures de divulgation des tentatives de corruption